

**PIA**  
PLATEFORME INDUSTRIELLE AGRICOLE  
TOGO

**Au service de l'industrialisation du Togo**

Partenariat Public Privé : ARISE 65% + République Togolaise 35%

- 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole)
- Port Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m<sup>2</sup>
- Parc à Camion - Capacité de 484 camions
- Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement)
- Parc Solaire - 300 MW d'Énergie
- Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone
- Guichet Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales

Route Nationale N°1, Région Littorale - Togo - BP 12877 - +228 2253 0700 | gpi@pia-togo.com | www.pia-togo.com

# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 245 du jeudi 30 juin 2022 / Prix : 250 F CFA

P. 3

## De nouveaux textes en vigueur

EXCLUSIF / COMMISSION DE LA CEDEAO

P. 3

# Une Togolaise pressentie pour la Vice-Présidence

## BBOXX EDF TOGO

P. 5

### Un fonctionnaire, un smartphone

## BANQUE MONDIALE

P. 4

### Hawa Cissé Wagué en fin de mission

## COUPE DAVIS

P. 6

### Le Togo fait son come-back



50 cl  
400\*  
fcfa

savoir  
Agrumes

\* prix de vente maximum conseillé

BITTER LEMON  
by  
Chap

savourez l'instant fraîcheur

EXCLUSIF / COMMISSION DE LA CEDEAO

# Une Togolaise pressentie pour la Vice-Présidence

En fin de mandat, la Sierra-Léonaise Finda Koroma va quitter son poste de Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO dans les prochains mois. Selon nos informations, celle qui prendra sa place est de nationalité togolaise.

Elom ATTISSOGBE

Qui sera la prochaine Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO ? Même si nous n'avons aucune idée du nom pour l'heure, nous connaissons son pays d'origine. Nos sources confirment qu'il s'agit d'une personnalité féminine du Togo.

Comme indices en notre possession, elle est parfaitement bilingue et assez proche de la Présidence de la République. Son identité

ne dira pas grand-chose pour certains, mais beaucoup pour d'autres. Le chef de l'Etat a d'ailleurs habitude ses compatriotes à des surprises ces dernières années aux postes de responsabilité. Selon nos informations, ce sera encore probablement le cas dans ce dossier.

La politique de promotion du genre à de hautes fonctions sur le plan national et international par Faure Gnassingbé aurait



pesé dans la balance en ce qui concerne la préférence pour une Togolaise au poste de Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO.

Cependant, il nous est pour le moment difficile d'avancer un

nom.

La Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO soutient le Président de la Commission dans la mise en œuvre du mandat de la CEDEAO et le représente lors

de ses missions officielles. Le bureau de la Vice-Présidente est notamment chargé d'améliorer la coordination, avec le soutien des différents départements du suivi-évaluation, de la planification stratégique et des relations avec les autres institutions de la CEDEAO.

Au Togo, en plus d'une femme Présidente de l'Assemblée Nationale, les postes de Premier Ministre, Ministre des Armées, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ministre des Télécommunications, Ministre des Mines et de l'Energie, et d'autres portefeuilles stratégiques sont occupés par des femmes.

CNO-TOGO

## De nouveaux textes en vigueur

C'est à l'unanimité que les délégués participants à l'Assemblée Générale Statutaire du Comité National Olympique du Togo ont adopté les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'institution ce 24 juin 2022 à Agbodrafo. Validés par le Département Juridique du Comité International Olympique, ces textes sont désormais la boussole du CNO-TOGO dans son fonctionnement et ses performances au service des fédérations nationales sportives.

Six ans après la dernière révision des textes de l'institution, le CNO-TOGO a effectué des réformes statutaires, en réponse aux exigences de la Charte Olympique et les nouvelles directives du CIO, et qui viennent mettre le Mouvement Olympique national en phase avec le Mouvement Olympique international en constante mutation.

Contrairement aux statuts du 23 décembre 2016 qui disposaient de cinq (05) chapitres, vingt-cinq (25) articles, une (01) direction et onze (11) commissions, les nouveaux statuts en vigueur présentent un (01) préambule, sept (07) chapitres, dix-huit (18) articles, neuf (09) commissions, et cinq (05) directions.

### Les grandes innovations

Les nouveaux textes consacrent de nouvelles conditionnalités d'affiliation des fédérations nationales sportives au CNO-TOGO qui tiennent compte des

exigences de la loi N°2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo, notamment en ce qui concerne la licence sportive et la police d'assurance obligatoire, l'obligation de la mise en place de la commission des athlètes au sein des fédérations nationales olympiques, l'alignement du cycle électoral des fédérations nationales sur celui de l'olympiade et la mise en place de la base de données des athlètes.

Par ailleurs, les textes en vigueur prévoient l'exigence du quota de 30% de représentativité genre dans les instances dirigeantes des organisations sportives olympiques.

Désormais, le Comité Exécutif du CNO-TOGO comprend cinq (05) membres élus dont un Président et quatre (04) membres pour un mandat de quatre (04) ans, un (01) représentant de la commission



des sports paralympiques, un représentant des athlètes élu par la Commission des Athlètes du CNO-TOGO, le ou les membres du CIO au Togo s'il y en a.

Les membres élus par l'Assemblée Générale sont : un Président, un 1er Vice-Président, un 2ème Vice-Président, un 3ème Vice-Président et un Trésorier Général. Il faut noter que le poste de 2ème Vice-Président est réservé automatiquement à la candidature féminine. Le représentant de la commission des sports paralympiques au CNO-TOGO est élu par ses pairs, tout comme le représentant des athlètes qui devra siéger au sein du Comité Exécutif de l'institution.

Les représentants élus des fédérations olympiques doivent constituer la majorité votante du Comité Exécutif. Aucune fédération ne peut être représentée par plus d'un membre au Comité Exécutif. Le ou les membres du CIO au Togo, s'il y en a, est ou

sont membre(s) de droit. Ils disposent du droit de vote.

Autre point majeur, le Secrétaire Général, auparavant élu, sera dorénavant nommé par le Comité Exécutif. Il n'a pas droit de vote.

En ce qui concerne les nouvelles modalités d'élection au Comité Exécutif, les statuts disposent que tout candidat au poste de Président du CNO-TOGO doit être Président d'une fédération nationale sportive et justifier de quatre (04) ans d'expérience révolue à la tête de la fédération qui porte sa candidature.

Pour tous les autres postes du Comité Exécutif, les candidats doivent être membres du bureau exécutif de la fédération et justifier d'une expérience de quatre (04) ans révolus au sein du bureau exécutif de la fédération qui porte leur candidature. Les membres sortants du Comité Exécutif du CNO-TOGO sont rééligibles sans condition de présentation par leur fédération.

Le mandat du Président du CNO-TOGO est de quatre (04) ans renouvelable deux (02) fois, soit douze (12) ans au maximum. La durée de mandat au sein du Comité Exécutif ne peut excéder quatre (04) mandats de quatre (04) ans, soit seize (16) ans. Nul ne peut faire plus de deux (02) mandats au même poste au sein du Comité Exécutif,

à l'exception du poste de Président et à condition que celui-ci ne fasse pas plus de quatre mandats (16 ans) au total au sein du Comité Exécutif.

En outre, il faut retenir que ce sont les fédérations olympiques qui constituent de nos jours la majorité votante de l'Assemblée Générale. Chaque fédération olympique dispose d'une et une seule voix. Les fédérations non olympiques ne disposent plus de droit de vote. Néanmoins, elles peuvent assister à l'Assemblée Générale à titre consultatif.

Les textes prévoient également la création de nouvelles directions dont la Direction Marketing et Relations Publiques, la Direction Communication et Médias, la Direction Technique, la Direction des Programmes et la Direction des Services Généraux.

Ces nouveaux textes sont salués par le Département Juridique du Comité International Olympique qui se propose d'ailleurs de les recommander comme modèle aux Comités Nationaux Olympiques désireux de faire des réformes statutaires.

POUR MANQUEMENTS GRAVES À SES OBLIGATIONS

# L'ARCEP inflige une lourde amende à Togo Cellulaire

Depuis le 23 novembre 2020, Togo Cellulaire a été mise en demeure par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postes (ARCEP), afin qu'elle puisse mettre en œuvre tous les équipements, procédures, protections et redondances nécessaires pour garantir une qualité et une disponibilité de services conformément à son cahier de charges. Mais il est constaté que plus de 18 mois après, il n'y a pas toujours d'amélioration de la qualité des services. Ce qui motive une amende de plus de 2 milliards à elle infligée et notifiée par un communiqué de presse ce 27 juin. Une amende qui fait suite à une comparution de Togo Cellulaire le jeudi 23 juin dernier devant le Comité de direction de l'ARCEP à Lomé.



Isidore AYEKO

2.361.158.311 FCFA, soit 2% de son chiffre d'affaires 2021. C'est le montant précis de l'amende dont écope Togo Cellulaire pour manquements graves à son obligation de disponibilité permanente, continue et régulière dans la fourniture des services de communications électroniques mobiles, conformément à l'article 31 de la loi sur les communications électroniques mobiles.

Plusieurs raisons expliquent cette amende dont les plus aggravants selon l'ARCEP sont, entre autres, l'interruption volontaire des services dans de nombreuses localités reculées du pays durant des tranches horaires précises chaque jour dans le seul but de réduire ses charges d'exploitation au mépris des

intérêts des consommateurs. L'on constate que le cumul de ces interruptions peut atteindre jusqu'à 25 jours d'indisponibilité dans un mois. Ce qui paralyse le quotidien des abonnés dans ces localités situées en majorité dans le septentrion. D'ailleurs, ces faits et bien d'autres ont fait l'objet d'une comparution le jeudi 23 juin des premiers responsables de Togo Cellulaire qui avaient à leur tête, le Directeur général, devant un comité de direction présidé par Yaou Haringa Tcheyi, entouré des autres membres, notamment le Colonel Sogoyou Cossi, Dedji Messan Awoh et Broohm Djahlin.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2020, de nombreux cas d'interruptions et coupures significatives des

services data 2G, 3G et 4G ont été enregistrés sur le réseau mobile de l'opérateur Togo Cellulaire. De façon cumulée, ces cas de coupures ont entraîné plusieurs jours d'indisponibilité du réseau, en violation des obligations contenues dans son cahier de charges. Cesont quelques griefs portés par l'ARCEP contre la société, selon le rapport d'instruction présenté par Kadiri Ouro-Agoro, directeur juridique et de la protection des consommateurs. Les faits remontent à octobre 2020 et avril 2022. Face à la recrudescence de ces défaillances, l'autorité de régulation a ouvert, le 9 octobre 2020, une procédure de sanctions contre l'opérateur de téléphonie mobile pour « manquement à son obligation de disponibilité continue et régulière » de ses services. Ladite procédure lui a été signifiée à fin octobre 2020. Des échanges ont eu

lieu entre les deux parties et Togo Cellulaire a été mis en demeure le 23 novembre de cette année-là, une façon de pousser l'opérateur mobile à se conformer à ses obligations. Le 24 décembre 2020, l'opérateur a soumis un plan de solution censé solutionner ces désagréments. 18 mois après, l'ARCEP ne note toujours pas d'amélioration.

Les responsables de Togo Cellulaire ont évoqué des causes extérieures, allant du vol et du vandalisme de leurs installations au défaut de fourniture à temps des équipements, en passant par la coupure de leur fibre optique et autres câbles par les engins des entreprises de BTP, l'instabilité dans la fourniture de l'énergie électrique, etc. « Tous les incidents ont été clos, sauf ceux qui concernent Cinkassé. Les problèmes, on peut les avoir, mais on les résout rapidement », ont-

ils avancé. L'autre ligne de défense manifeste, c'est les investissements et actions de modernisation du réseau. A l'occasion, les responsables de Togo Cellulaire ont évoqué les projets en cours et en vue et qui nécessitent des investissements lourds. « Ce sont des travaux lourds, ça prend du temps », ont-ils précisé. « L'opérateur doit assurer la disponibilité permanente, continue et régulière », a déclaré Michel Yaovi Galley, directeur général de l'ARCEP. « Le titulaire assure la disponibilité permanente, continue et régulière des services autorisés, et pour cela, l'adaptation permanente des moyens qu'il met en œuvre et des services aux exigences nouvelles. Et surtout le service doit être disponible de façon continue, permanente et régulière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure. Le titulaire met en œuvre les procédures, les équipements, les protections et les redondances nécessaires pour garantir une qualité et une disponibilité de service conformes aux objectifs fixés par l'autorité de régulation », fait-il savoir.

A ces réponses et remarques, Togo Cellulaire n'a pas pu convaincre les membres du Comité du Direction. Au-delà de l'amende, Togo Cellulaire a un délai de six mois pour offrir un service de qualité aux abonnés.

BANQUE MONDIALE AU TOGO

## Hawa Cissé Wagué en fin de mission

Hawa Cissé Wagué, la Représentante Résidente de la Banque mondiale au Togo s'apprête à quitter le Togo. Elle a salué en début de semaine l'engagement du gouvernement en faveur du développement et de la résilience.

« Il faut féliciter le gouvernement, car il centre ses actions sur le plus important, l'inclusion sociale, la santé, l'éducation, la protection sociale », a-t-elle déclaré.

Des priorités qui croisent celles de la BM. Le portefeuille de la Banque Mondiale est passé de 184,8 millions de dollars à 918 investis dans 19 projets. 30% des investissements sont réalisés dans le capital humain : éducation santé, protection sociale, notamment.

Selon Republicoftogo, la représentante à Lomé se dit très préoccupée par la situation au nord du Togo avec plusieurs attaques récentes menées par des groupes terroristes.

L'objectif est d'ajuster les interventions, y compris dans ces zones à risques. Enfin, la BM surveille avec attention la situation macroéconomique au niveau international qui a des impacts directs sur la vie quotidienne des Togolais.



La Banque mondiale accompagne le Togo dans la mise en œuvre de ses projets de développement, à travers le soutien aux actions tournées

vers la réduction de l'extrême pauvreté et de la promotion de la prospérité partagée.

La stratégie du Groupe de la

Banque mondiale, adoptée en 2017, appuie la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement. Elle a pour thème transversal la gouvernance, et repose sur trois principaux piliers, notamment le développement du secteur privé et la création d'emplois en appuyant les secteurs productifs, ainsi que l'accès à l'énergie et au numérique, le renforcement du capital humain en améliorant l'accès aux services publics essentiels notamment l'éducation, la santé, l'eau et l'expansion des mécanismes de protection sociale et le renforcement de la résilience environnementale.

BBOXX EDF TOGO

# Un fonctionnaire, un smartphone

Ce lundi 27 juin 2022, a eu lieu une cérémonie de remise symbolique de smartphones à certains fonctionnaires togolais. Cette cérémonie lance le vaste programme d'acquisition de smartphones par les fonctionnaires Togolais. Un programme piloté par la structure Bboxx EDF Togo, fournisseur de services de nouvelle génération.

Isidore AYEKO

Cette initiative est un programme qui a vu le jour grâce à la collaboration avec le ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale après la signature d'un protocole d'accord en septembre 2021. Elle contribue à faciliter l'accès des Togolais à une nouvelle gamme de produits digitaux.

Dans le cadre du programme « Smartphone pour le Togo », la société Bboxx fournira dans un premier temps une offre limitée de téléphones aux fonctionnaires avec un paiement flexible sur douze mois. La seconde phase consistera à vulgariser cette offre de service à une plus large population de fonctionnaires. À terme, l'objectif visé est d'étendre ce nouveau

concept au grand public. Les bénéficiaires auront la possibilité de jouir d'un mode de paiement échelonné sur douze mois avec prélèvement à la source.

Le projet s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de digitaliser l'ensemble des services. Il consiste à apporter quatre types de téléphone de dernière génération aux utilisateurs togolais à moindre coût. Les bénéficiaires auront à payer sur une durée de 12 mois. « Les bénéficiaires auront la possibilité de jouir d'un mode de paiement échelonné sur 12 mois avec prélèvement à la source. Un service après-vente proactif avec un centre d'appel opérationnel 7j/7, 24h/24 et un monitoring à distance des installations grâce à la



plateforme intelligente Smart Solar, permettent d'apporter le support nécessaire aux clients pour une utilisation optimale. Le service est disponible au numéro 8211 », a indiqué Oudou Nsangou, Directeur général Bboxx EDF Togo.

Cet ambitieux projet fait suite aux multiples réalisations de la société Bboxx-EDF qui a déployé depuis 2017, plus 70 000 kits solaires individuels (SHS), soit plus de 350 000 Togolais extirpés de l'obscurité et a installé avec succès près de 5000 pompes solaires d'irrigation afin d'aider les agriculteurs à faire face aux aléas de la météo et

des saisons. « Nous répondons aux divers besoins de nos clients en leur fournissant une gamme de services et de produits, afin qu'ils puissent libérer leur propre potentiel et leur propre avenir. 10 ans plus tard, nous avons transformé la vie de plus d'un million de personnes », a déclaré Oudou Nsangou.

Fondée en 2010, la société britannique Bboxx existe pour régler un problème global : la pauvreté énergétique. En tant que compagnie d'électricité de nouvelle génération, Bboxx fournit un accès à l'énergie abordable, fiable et propre à ceux qui en sont privés. Leurs solutions énergétiques off-grid exploitent les meilleures innovations en matière de matériel, de logiciels et de distribution pour déployer des services publics intelligents de nouvelle génération. Au Togo, Bboxx opère dans le cadre de « CIZO », l'initiative présidentielle d'électrification rurale par les kits solaires individuels, et a signé en octobre 2018 un partenariat avec EDF (Électricité de France) entré au capital

de Bboxx Togo. Depuis le lancement de ses activités le 02 décembre 2017, au Togo, la structure couvre actuellement toutes les cinq régions du pays avec 23 agences d'Aného à Mandouri et offre aux populations rurales des kits solaires individuels et des pompes d'irrigation solaires.

Les offres Bboxx-EDF sont accessibles à toutes les bourses et les ménages ont la possibilité de payer en « Pay-As-You-Go », par l'utilisation des moyens de paiements mobiles tels que Tmoney et Flooz. Les abonnés Bboxx-EDF bénéficient également du chèque solaire CIZO, une subvention mise en place par le gouvernement togolais pour les aider à payer leurs systèmes solaires.

Un service après-vente proactif avec un centre d'appel opérationnel 7j/7 et un monitoring à distance des installations grâce à la plateforme intelligente Smart Solar, permettent d'apporter le support nécessaire aux clients pour une utilisation optimale.

FORUM AFRICAN INVESTMENT DAYS

# La 2ème édition prévue à Lomé les 27 et 28 octobre

« Comment investir en Afrique ? Comment allier rentabilité et durabilité ? » C'est autour de ce thème que se tiendra les 27 et 28 octobre 2022 à Lomé, le Forum « African Investment Days ». Organisé par la SCP Toblé & Associés et African Capital Investment Promotion, cette rencontre va servir de tribune pour plancher sur la problématique des investissements en Afrique, créer une synergie pour discuter de comment rendre plus attractive l'Afrique, inviter les acteurs en matière d'investissement à venir débattre en Afrique sur toutes les questions liées aux investissements.

Charles YAO

Pendant deux jours, ce forum va réunir des acteurs des grandes banques du continent et d'ailleurs, des investisseurs, des entreprises surtout les PME/PMI pour des échanges, afin de susciter l'appétit d'autres fonds en Afrique.

Pour Me Boris Toblé, Avocat au Barreau de Paris et promoteur du Forum African Investment Days, « il s'agira

aussi de montrer l'attractivité de l'Afrique. Du point de vue juridique, l'Afrique a un système juridique adapté, que ce soit par exemple le droit OHADA des dix-sept pays qui offre un cadre juridique sécurisé aux investissements. La nouveauté, c'est que nous convions aussi les anglophones (Nigéria, USA) parce que nous ne parlons pas



qu'aux francophones. On ne parlera pas que du Togo, mais aussi du secteur privé des autres pays ».

« Cinq grands thèmes meubleront cette rencontre pour des échanges sur l'agriculture car, en lien avec ce qui se passe en Ukraine, c'est le moment

d'investir dans ce secteur en Afrique, notamment le secteur de l'énergie; les infrastructures, la culture et la Finetech », a-t-il ajouté.

400 participants, voire 600 participants sont attendus à ce forum avec d'ores et déjà plus

de cent participants qui ont confirmé leur présence.

« Le Credit Access soutient cette initiative parce qu'il a réussi à développer un certain nombre de mécanismes de financement et d'accompagnement des TPE et des PME. Notre participation viendra aussi renforcer ce que nous avons fait depuis la première édition en terme de suivi et de mentoring des entreprises qui ont bien voulu avoir confiance en nous. Les pistes d'investissement existent. Il faut les vulgariser, les promouvoir pour permettre au public de s'en approprier », a expliqué Ali Badani.

Un appel est donc lancé au secteur privé et à tous les acteurs, afin qu'ils puissent répondre massivement à cette rencontre.

TENNIS / COUPE DAVIS

# Le Togo fait son come-back

20 ans après sa dernière participation, le Togo fait son grand retour dans la prestigieuse Coupe Davis. L'information a été portée à la connaissance des médias hier à la salle de conférence du stade de Kégué lors d'un point de presse organisé par la Fédération Togolaise de Tennis (FTT).

C'était l'un des objectifs du président Ahiale Mawuli Clément lorsqu'il a été élu en mars dernier. Permettre au Togo de se frotter avec les grandes nations de Tennis et jouer la Coupe Davis. Ce qui a été désormais fait.

Du 4 au 10 juillet prochain, l'équipe togolaise de Tennis va prendre part à cette compétition à Kigali au Rwanda pour le compte de la Zone 4.

« Après quelques années d'absence, le Togo renoue avec la participation à la Coupe Davis. Cette année, c'est la Coupe Davis Afrique Zone 4 sur terre battue », a-t-il fait savoir.

Pour ce tournoi, la Fédération Togolaise de Tennis a sorti l'artillerie lourde en termes d'équipe pour aller faire une performance à Kigali au Rwanda, du 04 au 10 juillet. « C'est une compétition de haut



niveau qui requiert des joueurs professionnels. Nous avons eu recours à des togolais qui sont dans le métier, qui évoluent en France et en Espagne et un joueur qui est le numéro un du Togo qui vont représenter valablement le Togo. Il s'agit de

Setodji Thomas, Ajavon Liova, Loglo Martial, Akomlomo Mlapa et Padio Hodabalo Isaac. Maintenant qu'on renoue avec la Coupe Davis, qu'on passe du dernier Groupe (Zone 4) pour aller au Groupe 3 l'année prochaine », a ajouté

le président de la FTT.

Loglo Martial âgé de 37 ans, ayant l'expérience du haut niveau et habitué à la terre battue sera le capitaine-joueur de l'équipe du Togo. Il sera sur les courts pour certains matchs soit en simples et en doubles. Il aura également la casquette de capitaine en mettant en place des stratégies afin de permettre à l'équipe d'atteindre ses objectifs.

Outre le Togo, la Tanzanie, le Soudan, le Congo, la RDC, l'Angola, l'Ouganda, le Botswana et la Tanzanie seront les autres équipes qui vont participer à la Coupe Davis Afrique Zone 4.

VOGAN

# Journée Olympique sous le signe de la paix

Après Pagouda, c'est Mamissi (commune de Vo 1) qui a accueilli le Mouvement Olympique et Sportif ce samedi 25 juin, dans le cadre de la célébration de l'édition 2022 de la Journée Olympique.

Membres du Gouvernement, autorités locales, municipales et traditionnelles, chefs d'entreprise, sportifs, etc., ont répondu à l'appel du Comité National Olympique du Togo à l'occasion de la célébration de l'édition 2022 de la Journée Olympique portant sur le thème « bouger pour la paix ». « La paix est indispensable pour consolider les actions diverses

que mène le Gouvernement en faveur du développement socio-économique et durable de notre pays sous la haute impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise. L'édition 2022 de la Journée Olympique est pour nous, acteurs sportifs, l'occasion de réaffirmer notre engagement solidaire pour la paix au Togo,



mais aussi de mettre en exergue la contribution du sport pour la paix », a déclaré Deladem Akpaki, Président du CNO-TOGO. Il a délivré in extenso

à l'assistance, le message du Président du Comité International Olympique (CIO), comme le veut la tradition à l'occasion de la Journée Olympique.

Après une cérémonie d'hommage à Charles Gafan, natif de Mamissi (localité de Vo), chef d'entreprise et ancien cycliste ayant remporté de nombreux prix, une démonstration sportive a eu lieu en ateliers et beaucoup ont pu d'ailleurs se rendre compte de la richesse et de la diversité de disciplines que compte le

Mouvement Olympique.

La finale du gala de football entre l'équipe de Mamissi et celle de Dzrekpo a marqué la fin de la célébration de l'édition 2022 de la Journée Olympique à Mamissi. A l'arrivée, l'équipe de la localité a pris le dessus sur les visiteurs sur la plus petite des marques (1-0).

Le CNO-TOGO promet de nouvelles surprises à l'occasion de la célébration de la prochaine Journée Olympique.

MUSIQUE

# Dr Didier lance son premier album

De son vrai nom, Didier Komi Assogba, Dr Didier a lancé officiellement son premier album « Ne Lolo » ce samedi 25 juin 2022 à Lomé. Journaliste et directeur de publication du site d'informations Togobreakingnews, Dr Didier fait son entrée dans la grande famille des artistes gospel du Togo.

Isidore AYEKO

L'album de Dr Didier relève la grandeur et la Puissance du Dieu Tout-Puissant. Il invite tous les chrétiens à continuer à avoir confiance en Dieu quelles que soient les situations de la vie. « Ne Lolo », « Ntikokoe », « Dzi Dodo », « Me Tro Oo », « Amenouwela », « Asafo Yehowa », « Nye Mavo », « Anyo Nam », « Ma

Kafu Wo » et « Ayiko Worship » sont les dix titres qui composent l'opus. Le high life, le reggae et le bobobo sont les rythmes adoptés par l'artiste dans un style d'adoration et de louange. Déjà « Ma Kafu Wo », « Nye Mavo », « Ne Lolo », « Anyo Nam » et « Asafo Yehowa » sont des morceaux qui sont connus.



« C'est une grande satisfaction d'avoir pu réaliser cette mission qui est de sortir ce premier album dans lequel je véhicule un message de la grandeur de Dieu puisqu'il est toujours fidèle. Il est le créateur du ciel et de la terre et reste le Tout-Puissant

et le seul véritable Dieu que nous devons servir. Nous devons continuer de croire en sa puissance et en sa fidélité, quelles que soient les épreuves que nous traversons. J'invite tout le monde à se procurer cet album et écouter les chansons qui s'y trouvent pour avoir toujours confiance en Dieu », a indiqué Dr Didier.

Pour lui, chanter Dieu est une mission qu'il doit accomplir. Sa manière à lui de gagner les âmes. « Je n'ai pas la prétention de définir les choses à l'avance. Je suis un instrument de Dieu et je reste à son écoute pour la suite de la mission. Mais je suis convaincu que la mission, c'est de prêcher, enseigner les textes

et de chanter aussi. Donc si le Seigneur m'envoie chanter, je ne peux pas refuser. Déjà que nous sommes toujours en studio et qu'il y a d'autres morceaux qui sont pratiquement prêts et qui peuvent sortir à tout moment, cela veut dire que ce n'est pas une goutte d'eau dans la mer. Il s'agit d'une mission qui est de se servir de la musique pour pêcher des âmes pour Dieu », a poursuivi l'artiste.

1000 FCFA, c'est le prix à payer pour avoir l'album CD et 5000 FCFA pour la clé USB. Déjà, Dr Didier annonce que d'autres albums suivront certainement selon la volonté de Dieu.

## COMITÉ DU FESTIVAL SIKAVIO À KPALIMÉ

## Des actions qui annoncent l'évènement

Le samedi 25 juin 2022, le comité du Festival SIKAVIO de Kpalimé a procédé à une opération de reboisement devant le grand marché Le Château à Kpalimé. Cette opération a été précédée, le vendredi 24 juin 2022, d'une rencontre avec les autorités locales. Le préfet de Kloto, Kokou Bertin ASSAN, le secrétaire général de la mairie de Kloto1, Dr Tchala DOGO et le Vénéré Chef Canton d'Agomé Kpalimé, Togbui Apeto Hon VI ont été les différentes personnalités rencontrées par le Comité national du Festival SIKAVIO de Kpalimé.



projet, il a exhorté le comité à la réussite. « Vous devez réussir ce projet, vous n'avez pas le droit d'échouer. J'adhère à 100% à votre projet pour plus de rayonnement de la préfecture du Kloto », a déclaré Kokou Bertin Assan à l'endroit des initiateurs du Festival SIKAVIO de Kpalimé.

Absent de son territoire communal, le maire Winny Dogbatsè de Kloto 1 a instruit le Secrétaire Général de la commune de recevoir le comité. Une rencontre

fructueuse en échanges et conseils. Dr Tchala Dogo, secrétaire général de Kloto 1 a rassuré le comité de la disponibilité de la commune à accompagner l'évènement. La troisième personnalité est le Vénéré Chef Canton d'Agomé Kpalimé pour son avis, apport, orientation, conseils et sa bénédiction. La rencontre avec le Vénéré Chef Canton d'Agomé Kpalimé, Togbui Apeto Hon VI, a été riche en orientation pour la réussite de l'évènement.

## L'opération de reboisement

L'objectif de cette opération de reboisement est de poursuivre les efforts du gouvernement permettant de reconstituer progressivement le couvert forestier et le porter à 25% d'ici 2025. Ladite opération a été effective grâce à la collaboration conjointe de la mairie Kloto 1 et de l'ONG

Graine de Vie ainsi que celle de la direction préfectorale de l'environnement. Des espèces « *séna siaméa* » ont été mises en terre par le comité national SIKAVIO de Kpalimé, ce samedi 25 juin 2022. Le promoteur du Festival SIKAVIO de Kpalimé et responsable de la structure Organize, Sena Kossi Awuklu, n'a pas manqué de remercier les autorités de la ville de Kpalimé à savoir le préfet, le maire, les responsables de la direction préfectorale de l'environnement (Kloto) ainsi que ceux de l'ONG Graine de Vie pour l'effectivité de cette opération de reboisement.

Evènement culturel et social de grande envergure initiée par Organize, le Festival SIKAVIO de Kpalimé se déroulera à chaque période pascale.

Isidore AYEKO

La délégation du Comité national du Festival a rencontré les autorités locales de la préfecture de Kloto. Objectif : présenter à ces dernières, le projet du festival SIKAVIO de Kpalimé, recueillir leurs conseils, orientations, apports et contributions. Kokou Bertin Assan, la première autorité de la préfecture de Kloto a accueilli la délégation du Comité national du

Festival SIKAVIO de Kpalimé dans une ambiance détendue mais très solennelle. Pour lui, le Festival SIKAVIO de Kpalimé va porter plus haut la préfecture de Kloto. Un Festival qui va rehausser l'image de Kloto en particulier et du Grand Kloto (les préfectures de Dayes, de Kpelé, d'Agou et de Kloto) en général. Après avoir accordé son entière adhésion au

## VOLLEY-BALL

## Des entraîneurs formés par un expert international

Dans le souci de renforcer le niveau de volley-ball au Togo, la Fédération Togolaise de Volley-Ball (FTVB) a initié une formation à l'intention des entraîneurs de Niveau 1. Une formation qui s'est tenue du 22 au 25 juin 2022 à Lomé et faite par l'expert Olivier Lamarque.

Isidore AYEKO

Ils étaient venus de toutes les contrées du Togo à participer à ce stage de renforcement de capacités.

Les 35 entraîneurs du niveau 1 retenus pour cette formation ont appris des techniques pour pouvoir encadrer les talents des différentes catégories de pratiquants de

ce sport. « Nous avons eu à apprendre des exercices qu'on doit proposer aux enfants par tranches d'âge. Nous avons eu à faire le 1 contre 1, le 2 contre 2 et le 4 contre 4 », a apprécié Julienne Gniakou, entraîneur de niveau 1 et bénéficiaire de la formation.

L'expert a procédé à des

exercices qui renforcent la pratique du volley-ball, l'apprentissage des fondamentaux et en même temps des exercices avec les enfants et jeunes à être plus compétitifs. « A notre retour, on va essayer de gérer nos lacunes. Il nous a ajouté beaucoup de choses comme l'entraînement avec les enfants, le jeu au poste avec les enfants. Des exercices que nous allons pratiquer désormais pour l'évolution de notre discipline », a précisé Bertrand Fiagan, entraîneur de niveau 1 et bénéficiaire de la formation

Pour l'expert, tout entraîneur

doit être en permanente formation. « Un entraîneur débutant doit s'appuyer sur les acquis qu'il a comme joueur et après à travers les formations et les partenariats, il va apprendre le côté entraîneur. Lors de ce stage. J'ai vu des gens concernés, des gens à l'écoute, des gens disciplinés et motivés. Ils m'ont posé de tas de questions. Un entraîneur doit toujours être formé », a indiqué l'expert Olivier Lamarque. Selon le directeur technique national de la fédération de volley-ball, ce recyclage doit être permanent dans les clubs. « Cette philosophie de recyclage va être diffusée dans tous les

clubs du Togo pour un meilleur devenir de la discipline au Togo », a indiqué Atsou Anato.

Ce stage de renforcement des capacités aux entraîneurs de niveau 1, organisé par la Fédération Togolaise de Volley-Ball (FTVB) présidée par Noël Tadeignon, a été sanctionné par des certificats d'attestation de participation.

## 21 JUIN

## Danyi fête la musique grâce à l'ONG les Amis du Partage

Sous le parrainage du ministre de la Culture et du Tourisme et de la ministre de l'Action Sociale, la préfecture de Danyi a célébré la fête de la musique grâce à l'ONG « Les Amis du Partage ».

Nicolas EDORH

C'était un évènement riche en couleurs et en sons. Tout a commencé avec les groupes folkloriques Akpèssè et Sola venus de Ahlon Denou, Dzogbegan, Keteme, Babaxoe qui ont émerveillé les populations avec les danses impressionnantes du terroir, suivies du concert musical.

Un monde fou a rempli le terrain de football de Danyi Elavanyo. Vieillards, jeunes, petits étaient présents pour suivre l'évènement qui a fait déplacer les populations de toutes les localités de la préfecture. Le député Atti Massan Djigbodi a sensibilisé la jeunesse de Danyi sur la



sexualité, surtout pendant ces vacances et Avonyo Mawuena a distribué des cadeaux aux meilleurs élèves de l'année.

Une sensibilisation a eu lieu

sur l'extrémisme violent et la bonne conduite pendant les vacances. Le secrétaire général de la préfecture, représentant le préfet, s'est réjoui de la prestation, une première à Danyi. Pour le président Didier Amewovo, cela valait la peine de rassembler de temps en temps les populations, être proche d'elles et mettre de l'ambiance à Danyi. Un gala de football a clôturé la fête dimanche et a opposé les gaillards clubs de Apeyeme, Elavanyo, et de Logogome à Lomé.



Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjilé - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

Rédacteur en chef  
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINO  
Isidore AYEKO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires

# OPTEZ POUR L'ÉPARGNE QUI VOUS RESSEMBLE !

EPARGNE  
**CORIS**



3,5% 2 FOIS L'AN

CORIS EPARGNE  
**DADA**



3,75% 2 FOIS L'AN

CORIS EPARGNE  
**KDO**



4,5% L'AN

CORIS EPARGNE  
**KID**



4,5% 2 FOIS L'AN  
2,5% DE BONUS

**APPELEZ VOTRE BANQUE AU 8283**

La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

